NORME FRANÇAISE

PROTECTEUR D'EMBOUT DE CABLE D'ALLUMAGE

NF L 93-810 Juin 1954

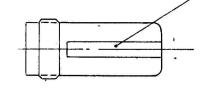
Dimensions en millimêtres

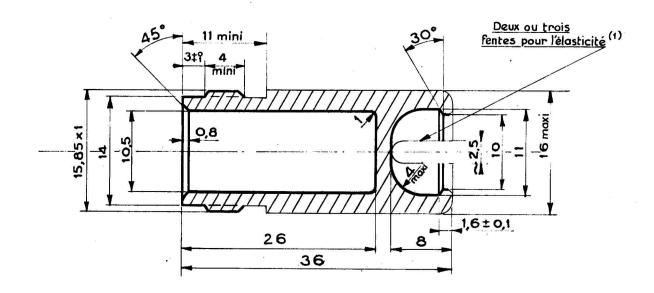
La présente norme n'impose que les conditions d'interchangeabilité : Seules les parties indiquées en trait fort sont normalisées. Le contour en trait fin représente les parties dont l'éxécution est libre .

Pour manœuvre:

Baguettes, stries ou cannelures
groupées en deux ou trois zones.







TOLÉRANCES. _ Sur toutes cotes sans indication spéciale : ± 0,25 .

4) L'élasticité doit permettre d'amener le diamètre 10 à 11 sans rupture.

Homologuée le 30 juin 1954 J.O. du 6/8/54

BNAé 709 12